Index

7	Introduction

27 Repertorium

141 Tableaux

Introduction

ous les chercheurs qui se sont plongés dans l'étude des livres liturgiques musicaux ont eu affaire, tôt ou tard, aux antiennes processionnelles¹. Il s'agit de pièces de chant destinées à être chantées pendant une procession, notamment à la Purification, au dimanche des Rameaux et aux Rogations. La définition de leur spécificité n'est toutefois pas très facile, car certaines d'entre elles peuvent servir pour l'office aussi bien que pour accompagner une procession : il est donc difficile d'identifier un chant de procession grâce à des caractéristiques reconnaissables, de la même manière qu'on distingue une hymne d'un répons. Cependant, les manuscrits liturgiques nous offrent des pièces de chant utilisées de manière exclusive dans les processions.

Ce sont d'abord les livres de la messe, graduels et missels, qui nous transmettent les chants processionnaux. En fait, la procession est censée se terminer par la célébration eucharistique : parmi les plus anciens antiphonaires de la messe qui sont à la base d'AMS², les manuscrits C et S³ nous transmettent un grand nombre de chants processionnaux. Seulement dans un deuxième moment des livres *ad hoc* - les processionnaux - ont été conçus pour contenir les éléments de la liturgie itinérante⁴. La liturgie processionnelle est un moment de forte participation du peuple à l'action

Je tiens à remercier Giacomo Baroffio pour ses conseils et corrections, toujours dispensés avec extrême générosité. Je remercie également Marie-Noël Colette pour ses indications qui ont largement enrichi ce travail.

R.-J. HESBERT, Antiphonale missarum Sextuplex, d'après le graduel de Monza et les antiphonaires de Rheinau, du Mont-Blandin, de Compiègne, de Corbie et de Senlis, Bruxelles, Vromant 1935.

Ge sont le manuscrits Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 17436 (antiphonaire de Compiègne), et Paris, Bibliothèque Sainte Geneviève, 111 (antiphonaire de Senlis).

M. Huglo, Les manuscrits du processionnal. I. Autriche à Espagne, Munich, Henle 1999 (RISM B XIV), p. 21*.

liturgique, qui a des racines très profondes dans l'histoire de l'Église⁵; elle prévoit un déplacement du clergé et du peuple, soit d'un lieu à l'autre de la ville, soit à l'intérieur de l'église, et elle précède généralement la messe⁶. Il semble qu'à l'origine la procession était accompagnée par le chant des psaumes⁷, auxquels s'ajoutaient les litanies, mais des nouveaux chants spécifiques, à savoir des antiennes et des répons, ont été conçus et pratiqués de bonne heure.

Selon la définition la plus courante, l'antienne processionnelle est une pièce chantée, généralement plus longue qu'une antienne de l'office, et elle n'est pas suivie d'un psaume⁸. Mais il suffit de parcourir la série des antiennes des Rogations dans un manuscrit quelconque pour s'apercevoir que la situation est bien plus complexe que cela : non seulement on y retrouve des antiennes avec ou sans psaume, mais aussi des antiennes avec des versets, et même des chants qui sont appelé « répons » tout en présentant des caractéristiques mélodiques analogues aux antiennes. À quoi donc se réfère un répertoire des antiennes processionnelles ?

Le critère adopté par ce répertoire est le suivant : toutes les pièces de chant utilisées dans une procession ont fait l'objet d'un *item*. Le repérage de chants processionnaux s'étend aussi aux antiennes 'pénitentielles' chantées dans certains contextes qui ne prévoient pas un déplacement, où les antiennes accompagnent une action liturgique particulière : c'est le cas, par exemple, du mercredi des cendres, du *mandatum* du jeudi saint, ou de l'*adoratio crucis* du vendredi *in Parasceve*. Nous avons toutefois écarté les antiennes pour la *fractio panis*, ainsi que les antiennes chantées pendant la dédicace d'une église : bien que cette dernière cérémonie prévoie une procession des reliques autour de l'église, les particularités de ce rituel, présidé par

Les processions remontent au moins au IV^e siècle ; voir A.-G. MARTIMORT, « Processions, pèlerinages, jubilés », dans Id., *L'Église en prière. Introduction à la liturgie*, Tournai, Desclée 1961, pp. 631-640.

La procession suit la messe seulement dans la fête du Saint Sacrement.

Comme raconte Ambroise, dans son Épître XL, à propos d'une procession de moines: « quo psalmos canentes ex consuetudine usuque veteri pergebant ad celebritatem Machabaeorum martyrum » ; cf. M. Zelzer (éd.), Sancti Ambrosi opera Pars decima. Epistulae et acta. Tom. III, Wien, Hoelder-Pickler-Tempsky 1982 (CSEL 82,3), p. 169.

⁸ G. BAROFFIO - A. EUN JU KIM, Cantemus domino gloriose. Introduzione al canto gregoriano, Saronno 2003, p. 164.

l'évêque et impliquant des actions liturgiques complexes dont une bonne partie exclut la participation du peuple, ont déconseillé de les inclure dans le présent répertoire⁹. Par conséquente, nous nous sommes concentré sur les chants des processions 'ordinaires', à savoir :

- la Purification;
- le mercredi des Cendres;
- le jeudi saint (mandatum);
- le vendredi saint (adoratio crucis);
- le dimanche des Rameaux ;
- les litanies majeures et les Rogations.

À cette liste il faut ajouter les antiennes pour d'autres occasions, spécifiées dans certains manuscrits, notamment :

- antiennes pour les processions en Avent ou pour le jour de Noël¹⁰;
- antiennes pour les processions en Carême, ou mieux, entre la Septuagésime et le dimanche des Rameaux¹¹;
- antiennes de Pâques, soit pour le jour de Pâques, soit pour le temps pascal ;
- antiennes pour les dimanches après Pentecôte.

Dans l'édition des mélodies des antiennes des Rogations, qui remonte à 1976¹², Marie-Noël Colette avait souhaité qu'on établisse un répertoire de référence pour cette typologie de chants ; la même idée est reprise quelques années plus tard, en 2002, par Dominique Crochu, dans l'édition d'un nombre consistant d'antiennes des Rogations¹³. Il semble surprenant - mais aussi significatif -

Pour cette cérémonie, on renvoie à la thèse de T. D. KOZACHEK, The Repertory of Chant for Dedicating Churches in the Middle Ages: Music, Liturgy and Ritual, Cambridge 1995.

¹⁰ Ce sont les manuscrits aquitains qui semblent être les meilleurs témoins de cette typologie, qui est apparemment inconnue aux anciens antiphonaires de la messe.

Encore, les manuscrits aquitains montrent une richesse surprenante pour les antiennes de Carême, à côté du ms. V334, témoin de la tradition bénéventaine; pour cette typologie aussi AMS ne donne aucun texte.

M.-N. COLETTE, Le répertoire des Rogations d'après un Processionnal de Poitiers, XVIe siècle, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique 1976.

D. Crochu, « Les antiennes de procession des Rogations », Études grégoriennes, 30 (2002), pp. 61-95.

que, au but de 40 ans, aucune entreprise visant à créer un instrument de référence n'ait vu le jour.

Le travail présenté ici s'inscrit dans cette perspective. Comme nous l'avons dit plus haut, les antiennes processionnelles ne figurent pas seulement dans le livre spécifiquement destiné à la liturgie processionnelle, auquel Michel Huglo a consacré un ouvrage monumental¹⁴, mais aussi dans les livres de la messe, notamment dans les graduels. Ce sont donc ces livres qui ont été dépouillés pour aboutir à une liste le plus possible complète - même si d'autres antiennes sont certainement à ajouter - des chants processionnaux. La constitution des processionnaux coïncide en fait avec une prolifération d'antiennes et de répons composés exprès pour les processions de diverses fêtes : dès lors, l'ampleur qu'aurait prise le répertoire, ainsi que son extrême variabilité, ont imposé de limiter le relevé aux sources les plus anciennes (xre et x11e siècle).

Parmi les sources, ce sont les manuscrits aquitains qui méritent une place de première importance, vue leur énorme richesse pour les chants des processions¹⁵. Pour cette raison, le choix de manuscrits peut sembler déséquilibré en faveur de ces derniers : il est clair que d'autres traditions ne sont pas aussi bien représentées, mais il faut dire aussi que les sources des autres aires géographiques se sont révélées plus stables et plus pauvres par rapport à la bouillonnante créativité représentée par les manuscrits aquitains¹⁶. Par contre, des témoins très intéressants et parfois porteurs de chants non attestés ailleurs ont été pris en considération : pour l'Italie du Nord, à côté des sources de Nonantola, Verceil, Côme, Bologne et Plaisance, le prosaire de Novalèse se distingue pour ses particularités ; pour l'Italie du sud,

M. Huglo, Les manuscrits du processionnal. I. Autriche à Espagne, Munich, Henle 1999 et II. France à Afrique du Sud, Munich, Henle 2004 (RISM B XIV, 1-2).

Cf. la thèse de G. Dumas, Le processionnal en Aquitaine. Histoire d'un livre (x-xiif siècles). Une étude des sources, Paris 2000, et l'étude du Graduel de Saint-Yrieix, C. W. BROCKETT, « Unpublished Antiphons and Antiphon Series Found in the Gradual of St-Yrieix », Musica Disciplina, 26 (1972), pp. 5-35.

Ainsi, les tableaux de concordance fournis par T. Bailey pour le processionnal de Sarum montrent pour ce dernier un répertoire modeste par rapport à d'autres régions. Cf. T. Bailey, *The Processions of Sarum and the western church*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies 1971, pp. 122-127, 167 et 172.

c'est le processionnal de Sora qui présente les éléments les plus remarquables¹⁷. La tradition germanique est par ailleurs représentée par les célèbres manuscrits de Saint-Gall et d'Einsiedeln¹⁸.

La recherche a abouti à un répertoire de 583 pièces, dont 549 antiennes et 34 versets, qui ont été numérotées de 100 à 682. L'ampleur prise par ce travail, absolument imprévisible au début de la recherche, a rendu nécessaire le renvoi de l'édition des mélodies à une deuxième étude. Comme l'ont montré les travaux précédents, la vérification des mélodies soulève de nouveaux problèmes et requiert une réflexion ultérieure sur les variantes mélodiques, aussi bien que sur l'opportunité de rendre compte, éventuellement, des nuances graphiques et des particularités mélodiques, au moins là où une transcription en notation moderne est envisageable.

Les répons et les versets.

ela dit, quelques précisions se révèlent nécessaires. L'établissement d'un ordre dans la babèle de chants pour les processions a soulevé beaucoup de difficultés. Nous avons remarqué que certains chants sont qualifiés de 'répons', et cette dénomination mérite qu'on se demande s'il agit de chants de nature différente par rapport aux antiennes. Il ne s'agit pas de répons de l'office utilisés comme chants de procession dans les processionnaux plus tardifs, mais - pour ainsi dire - de « répons processionnaux » utilisés exclusivement dans le contexte d'une procession, ce qui justifie leur présence dans ce répertoire. Dans certains cas, le même chant est différemment qualifié dans les sources. Ainsi, l'antienne *Rogamus te domine deus*

Le graduel de Bénévent, Bibliothèque Capitulaire 34 n'est pas aussi riche, comme le montre avec évidence le tableau de comparaison avec d'autres traditions dressé dans l'étude consacré à ce manuscrit: Le Codex VI 34 de la bibliothèque Capitulaire de Bénévent, (XF - XIF siècle), Tournai, Desclée 1937 (Paléographie Musicale, 15), p. 168.

Saint-Gall, Stiftsbibliothek 359 (antiphonaire de Hartker) et Einsiedeln Stiftsbibliothek 121, édités respectivement dans Le Codex 339 de la bibliothèque de Saint-Gall, Solesmes 1889 (Paléographie Musicale, 1) et Le Codex 121 de la bibliothèque d'Einsiedeln, Solesmes 1894 (Paléographie Musicale, 4).

quia peccavimus tibi (n. 561) est appelé 'responsorium' dans les sources nonantoliennes Rome, Nationale 1343 et Rome, Casanatense 1741 et dans le graduel de Bologne A123 : en revanche, les sources bénéventaines Bn34 et V334 le qualifient d'antienne. Le texte et la mélodie sont les mêmes, mais la configuration mélodique est celle d'une antienne plutôt que d'un répons. Peut-être la structure de certains chants, avec un verset intercalé, a-t-elle joué un rôle dans leur appellation, étant donné que les antiennes n'ont généralement pas de versets.

Dans d'autres cas, il s'agit de véritables répons, comme le *Vadis propitiator* (n. 649) pour le vendredi saint, qui a un correspondant comme répons de l'office dont il reprend la mélodie.

Parfois une antienne est suivie d'un verset, après lequel la deuxième partie de l'antienne doit être répétée. Dans certains cas, le verset est toujours le même dans les sources examinées, dans d'autres le verset est soit présent soit absent ; dans d'autres cas encore, une même antienne reçoit différents versets. Puisque les versets ont été insérés comme pièces autonomes dans le répertoire, nous donnons ici la liste des antiennes et de leurs versets respectifs.

- Ante sex dies Paschae 118 v. Magister dicit 404
- Ave pastor optime 135 v. O beate dei 456
- Caritas est summum bonum 154 v. Ille namque 348 v. In qua qui manet 360
- Christus resurgens ex mortuis 158 v. Dicant nunc Iudaei 237
- Coena facta sciens dominus 163 v. Venit autem 654
- Collegerunt pontifices 168 v. Unus autem 644
- Crux fidelis inter omnes 189 v. Crux fidelis 190
- Da nobis domine locum 214 v. Memento domine 420
- Dum fabricator mundi 279 v. O admirabile precium 454
- Ecce carissimi dies 280 v. Ecce mater 285
- Ego sapientia habito 293 v. Beatus qui audit 142
- Ego sum alpha et o 295 v. Ego sum vestra redemptio 297
- Exaudi exaudi exaudi 313 v. Aufer a nobis 430 v. Et post labentis 303 v. Miserere 426
- Factum est praelium 328 v. Propterea 633
- Ingrediente domino in sanctam 371 v. Cum audisset 196
- Martyr insignis alme Maurine 416 v. Incessanter 365
- Missus est angelus Gabriel 433 v. Novus mihi 450

- Multa egerunt Iudaei 438 v. Et respondens 304
- Plebem istam tu circunda 512 v. Avertatur 131 v. Quiescat 545
- Popule meus quid feci tibi 515 v. Dic mihi 236 v. Quia eduxi 543 v. Quid ultra 544 v. Vae nobis 650 v. Vinea mea electa ego 673 v. Vinea mea electa quid 674
- Popule meus quid feci tibi 516 v. Dic mihi 236 v. Vae nobis 650 v. Vinea mea electa ego 673
- Responsum accepit Simeon 559 v. Hodie beata 343
- Rogamus te domine deus 561 v. Vita nostra 678
- Sedit angelus ad sepulchrum 585 v. Crucifixum in carne 186 v. Recordamini 547
- Sicut misertus est deus 593 v. Amen dico tibi 111
- Summae trinitati simplici 613 v. Praestet nobis 523
- Spiritus sanctus hodie 606 v. Ut quoque 648
- Tenebrae factae sunt 627 v. Ecce terrae motus 292 v. Et velum 305
- Tibi laus, tibi gloria 631 v. Et benedictum 302
- Vadis propitiator 649 v. Cumque saevientes 208 v. Venite et videte 660
- Vir inclitus Maurinus 675 v. Cuius intercessio 191

LES ANTIENNES DÉCOUPÉES OU RECOMPOSÉES.

In autre problème survient du fait que certaines antiennes figurent tantôt comme antienne propre, tantôt comme verset d'une autre antienne. On peut exclure l'éventualité d'une erreur du rubricateur qui aurait écrit le v de versus au lieu du a d'antienne, parce que à la fin du verset le copiste a indiqué la reprise, avec une réclame, de l'antienne précédente. De plus, certaines antiennes se trouvent agencées l'une après l'autre avec une réclame qui reprend la première antienne. Par ailleurs, ces antiennes ne se trouvent pas dans le même ordre dans tous les manuscrits, ce qui implique qu'elles étaient de toute façon des pièces autonomes.

On remarque une certaine souplesse dans le traitement de certaines séries d'antiennes. En effet, des antiennes sont perçues comme une seule unité dans un manuscrit, alors qu'elles sont copiées séparément dans d'autres. Les manuscrits aquitains nous donnent plusieurs exemples à ce propos : l'antienne *Ego sapientia habito* (n. 293) présente différents agencements par rapport à l'antienne *Beatus qui audit me* (n. 142), copiée à la suite de la précédente soit sans solution de continuité, soit comme verset, soit comme antienne indépendante.

P903 ant. Ego sapientia habito ... v. Beatus qui audit me ...

```
P776 ant. Ego sapientia habito ... v. Beatus qui audit me ...
P1121 ant. Ego sapientia habito ... ant. Beatus qui audit me ...
P780 ant. Ego sapientia habito ... Beatus qui audit me ...
P909 ant. Ego sapientia habito ... v. Beatus qui audit me ...
P2819 ant. Ego sapientia habito ... Beatus qui audit me ...
```

Encore plus frappant est le cas de l'antienne *Benedictus deus patrum tuorum* (n. 151) dont l'antienne *Sit dominus deus tuus tecum* (n. 604) constitue la suite dans P903 et V334. Toutefois, dans P776 les deux antiennes ne sont pas copiées l'une après l'autre, mais elles sont séparées par deux autres antiennes et leur ordre est inversé.

```
P776, f. 144v

Ad suscipiendum regem

1 Sit dominus deus tuus benedictus 604

2 Redemptor mundi 552

3 Usque in aeternum 646

4 Benedictus deus patrum 151
```

Si deux antiennes se suivent toujours dans le même ordre, c'est parfois difficile de savoir si elles constituent deux parties d'une même unité - antienne et verset - ou s'il s'agit effectivement de deux antiennes devant être chantées séparément. En fait, les rubriques ne sont pas très précises à cette égard, et un verset peut bien recevoir l'intitulé *a(ntihpona)* tout en laissant sous-entendre sa dépendance directe de l'antienne qui précède. D'habitude, si le *versus ad repetendum* est copié après la deuxième antienne, on pourrait attribuer à la deuxième antienne le statut de verset, même en dépit de sa rubrique. Ainsi, le verset *Venit autem ad Simonem* (n. 654) est précédé de la rubrique *antiphona* dans le manuscrit P1121, mais il est suivi de la réclame appartenant à l'antienne précédente, ce qui permet de trancher définitivement sur la nature de cette pièce de chant, qui est évidemment un verset de l'antienne *Coena facta sciens* (n. 163).

D'autres cas sont beaucoup plus ambigus. C'est pour cette raison que le répertoire liste les versets comme pièces indépendantes, même s'ils sont toujours copiés comme versets d'une antienne.

LES ANTIENNES POUR LA FRACTIO PANIS.

e présent répertoire ne tient pas compte des antiennes pour la *fractio panis*, très souvent présentes dans les manuscrits consultés¹⁹. Il s'agit d'antiennes qui précèdent la communion et qui, anciennement, devaient accompagner le geste de fraction de l'eucharistie. L'introduction de l'*Agnus dei*, due à pape Serge I (†701), était supposée remplacer ces antiennes : elles sont néanmoins attestées dans plusieurs manuscrits jusqu'à xr^e siècle. Nous avons par ailleurs constaté que certaines d'entre elles sont effectivement utilisées comme antiennes de processions : par exemple, le manuscrit Ch47 porte l'antienne *Emitte angelum* (n. 298), variante de l'antienne « in fractione » *Emitte spiritum*, présente entre autres dans P903 (f. 11r), P780 (f. 85r), P776 (f. 15r) et O222 (f. 25v) comme antienne *ad communionem* pour le jour de Noël.

De même, l'antienne *Venite populi* (n. 664), est classée comme antienne *ad communicandum* dans P1121 (f. 155v), ce qui justifie l'exclusion de cette référence dans ce répertoire. Les antiennes *in fractione* méritent une étude particulière où il faudra analyser leur persistance et leur influence respective.

Les antiennes grecques.

ertains manuscrits ont conservé la version grecque des antiennes pour l'*adoratio crucis* du vendredi saint. Nous avons renoncé à les insérer dans le présent répertoire, réservées aux antiennes latines : leurs correspondants latins ont été bien évidemment recensés. L'importance de ces textes, toutefois, nous oblige à en signaler la présence.

Enumen se Christe *vide* Adoramus te Christe 103 (Bn33, Bénévent, Bibl. Cap. 35, 38 et 40) Ote ton stauron *vide* O quando in cruce 478 (Non 123) Panta ta etni *vide* Omnes gentes 485 (Bn34 119r; Bénévent, Bibl. Cap. 39 et 40)

Proskynumen ton stauron *vide* Adoramus crucem tuam 102 (Bénévent, Bibl. Cap. 40) Ton stauron su *vide* Crucem tuam adoramus 185 (Bénévent, Bibl. Cap. 40)

M. Huglo, « Antifone antiche per la *fractio panis », Ambrosius*, maggio-giugno 1955, pp. 85-95.

LES OCCASIONS LITURGIQUES.

es différentes sources ne présentent pas toujours les mêmes occurrences liturgiques. Bien que, en général, une même antienne puisse servir, dans tel ou tel manuscrit, à plusieurs fêtes, les antiennes de procession montrent sur ce point des constantes et quelques divergences.

Pour ce qui est des occurrences processionnelles, les sources aquitaines sont les plus riches. On pourrait dire que presque chaque période de l'année liturgique comporte des processions ; en revanche, les témoins italiens se limitent à quelques fêtes, à savoir celles qui sont traditionnellement intéressées par des processions. En fait, on notera une coïncidence entre les occurrences processionnelles des manuscrits italiens et celles de C (cf. le tableau 1).

Les antiennes pour l'Avent e pour Noël. Les sources les plus anciennes ne nous ont pas transmis d'antiennes de procession pour l'Avent. Les sources aquitaines, seules, semblent avoir introduit de manière uniforme ces pièces de chant. En revanche, dans les témoins italiens, elles ne sont présentes que sporadiquement et sans concordances entre elles. P776 ne porte aucune rubrique pour cette série : toutefois, son emplacement au début du graduel (ff. 3r-4v) confirme l'utilisation de ces antiennes pour l'Avent.

Un chevauchement partiel se produit entre antiennes pour l'Avent et antiennes de Noël. Par exemple, l'antienne *O beata infantia* (n. 455) se trouve dans la liste des antiennes de l'Avent dans P2819, qui par ailleurs n'a pas d'antiennes de Noël, et dans les sources de Nonantola, comme partie de l'antienne *O Maria Iesse virga* (n. 470). Cela ne doit pas surprendre, les thèmes liturgiques étant très proches. La distinction est bien marquée par un certain nombre de sources, qui contiennent des antiennes pour l'Avent et d'autres pour Noël. Ainsi, P1121 contient trois antiennes sous la rubrique « incipiunt antiphonae processionales » sans spécification ultérieure, suivies de quatre antiennes « in natale domini » (cf. les tableaux 2 et 3) ; dans O222 nous trouvons les mêmes rubriques, avec six et cinq antiennes ; P776 présente 11 antiennes sans rubrique pour l'Avent et quatre pour Noël, sous la rubrique « ad processionem antiphonae », placée entre la messe « in aurora » et

la messe « in die » de Noël. Dans P909 les listes sont réduites, mais bien signalées par les rubriques : quatre antiennes « de adventu » et deux « in natale domini » ; il en va de même dans P1086, où les antiennes sont respectivement trois et deux. En revanche, la longue liste d'antiennes pour l'Avent de P2819 n'empêche que certaines d'entre elles – notamment les deux dernières de la série, *O Maria Iesse virga* (n. 470) et *O beata infantia* (n. 455) – aient été utilisées pour Noël.

La Purification. La fête du 2 février est toujours concernée par une procession. Les sources, à partir des plus anciennes, fournissent au moins trois antiennes pour ce jour particulier (cf. tableau 4). Il semble que les antiennes *Ave gratia plena* (n. 134), *Adorna thalamum* (n. 105) et *Responsum accepit* (n. 559) font partie du noyau primitif de cette procession. Dans de cas spécifiques, qu'on pourrait attribuer à des développements régionaux, d'autres antiennes sont ajoutées : c'est le cas, par exemple, de l'antienne *Ecce Maria venit* (n. 284), présente dans certaines sources aquitaines. Il faut remarquer qu'A123 utilise pour cette occurrence deux antiennes ailleurs attribuées à Noël, *O quam casta mater et virgo* (n. 473) et *O quam casta mater quae* (n. 474).

Le mercredi des Cendres. De même que pour la Purification, le mercredi des Cendres présente trois antiennes attestées dans les antiphonaires de la messe les plus anciens. Il s'agit de *Exaudi nos domine* (n. 317) *Iuxta vestibulum* (n. 393) et *Immutemur habitu* (n. 349), répertoriées dans AMS et transmises par la totalité des sources examinées (cf. tableau 5). En revanche, on n'arrive pas à détecter une vraie tradition locale pour les autres antiennes de cette occurrence, quoique certaines particularités aient été mises en évidence comme persistance d'un héritage ancien²⁰.

De la Septuagésime au Carême. Un petit nombre de témoins contient des antiennes pour le Carême (cf. tableau 10). P903 et P776 nous donnent respectivement sept et cinq antiennes sous la rubrique « per totum Quadragesime » et

A. Rusconi, « Convertimini omnes : itinerari di un arcaico canto quaresimale », *Musica e storia*, 1 (1999), pp. 5-30.

« in xL ». O222 et V334 listent également des antiennes – deux et neuf – pour le Carême, lorsque Nonantola propose une seule antienne pour la Septuagésime.

P1121 est plus spécifique dans la désignation de l'occurrence. Trois antiennes apparaissent sous la rubrique « in Septuagesima », mais il faut noter que ce sont les antiennes destinées d'habitude au mercredi des cendres, qui, lui, est absent de ce manuscrit. Par contre P1121 comporte une antienne « in LX vel in XL », trois « in Quinquagesima » et une dernière antienne « in Quadragesima ».

Trois antiennes sont spécifiquement destinées à la Septuagésime, à la Sexagésime et à la Quinquagésime dans P780, suivies de quatre antiennes pour les cendres et cinq pour le Carême. Comme c'était le cas pour les processions de l'Avent, il semble que les sources aquitaines aient été particulièrement actives dans la transmission du répertoire d'antiennes pour le Carême et sa période de préparation commençant à la Septuagésime.

Le dimanche des Rameaux. Une profusion d'antiennes pour le dimanche des Rameaux révèle l'importance processionnelle de cette fête (cf. tableau 6). Le souvenir de l'entrée de Jésus à Jérusalem a donné lieu à la prolifération de pièces de chant qui rappelle les expressions de joie de la foule assemblée. Dans ce cas, les antiennes transmises par AMS, dont le seul témoin est l'antiphonaire de Compiègne, ne sont pas universellement partagées par les autres sources : ainsi, les antiennes *Ante sex dies* sollemnitatis (n. 120), Collegerunt pontifices (n. 168) et Cum appropinquaret (n. 193) montrent une diffusion importante ; en revanche l'antienne Salvator unigeniti (n. 569) n'a aucun correspondant dans les autres manuscrits.

Le « mandatum » du jeudi saint. La semaine sainte est l'un des moments les plus prégnants de l'année liturgique. Ce n'est donc pas étonnant que les antiennes du jeudi saint aient occupé une place importante dans la liturgie de ce jour, marqué par la Cène, par le lavement des pieds et par la trahison de Judas. Ces thématiques à caractère très puissant déterminent une liturgie qui tend à s'élargir et à évoquer toutes les étapes du chemin qui a amené à la crucifixion et à la mort du Sauveur. Font partie de cette série les antiennes qui rappellent l'onction prophétique de Jésus faite par Marie de Béthanie et par la pécheresse dans la maison de Simon le pharisien.

L'attention que l'on portait à ces épisodes encourage la multiplication de petits textes qui sont enchainés l'un après l'autre dans des dispositions très différentes. Ainsi, sur 43 antiennes, 13 sont attestées dans un seul témoin (cf. tableau 7).

L'adoration de la Croix du vendredi saint. Au centre de la liturgie du vendredi saint, on trouve la croix en tant que symbole de la passion et instrument de salut. Une cinquantaine d'antiennes montre l'importance de ce moment : néanmoins, la tradition de ce répertoire est loin d'être dense. Seulement quelques pièces sont attestées dans plusieurs sources : les antiennes *Ecce lignum crucis* (n. 283), *Crucem tuam adoramus* (n. 185) ainsi que les impropères *Popule meus* (n. 515 et 516)²¹. Pour ce qui est des autres antiennes, chaque manuscrit semble avoir développé un répertoire particulier, dans des proportions les plus disparates : des quelques antiennes de Ch47 et des trois sources de Vercelli, on passe aux 25 pièces listées par P776 (cf. tableau 8).

Les dimanches après Pâques. Les dimanches après Pâques et après Pentecôte sont différemment nommés dans les manuscrits (cf. tableau 9 pour la concordance des textes). D'habitude la désignation de ces antiennes est très générique : antiennes pour les dimanches, ou antiennes de l'octave de Pentecôte jusqu'à l'Avent. A123 les appelle dimanches « de misericordia », faisant référence à l'introït du dimanche après l'octave de Pâques, *Misericordia domini plena est terra*. P776 liste dix antiennes « aestati temporis » pour les dimanches après Pâques, ensuite six antiennes « de Sapientia » pour les dimanches après Pentecôte, ainsi appelées en relation avec les leçons de l'office du mois d'aout, tirées des livres sapientiaux. P1121 est encore plus spécifique, et consacre une antienne à chaque mois d'été selon le livre biblique – la Sapience, les Rois et Tobie - prescrit pour les leçons des matines : « mense augusto antiphona de Sapientia », « de Regum » et « de Tobi ».

Les litanies et les antiennes *ad diversa*. Au-delà des occurrences liturgiques mentionnées, un grand nombre d'antiennes est destiné aux litanies – soit les litanies

Sur les impropères, cf. J. DRUMBL, « Die Improperien der lateinischen Liturgie », Archiv für Liturgiewissenschaft, 15 (1973), p. 68-100.

majeures soit les Rogations – aussi bien qu'à plusieurs instances différentes (cf. tableau 12). Antiennes pour la pluie, pour le beau temps, pour la pénitence, pour les reliques et pour la mort sont bien attestées dans la majorité des manuscrits consultés.

Les antiennes pour les litanies sont introduites par la rubrique « in letania » ou « in letania maiore » ; dans maintes cas les litanies des Rogations sont divisées dans les jours de la semaine, « feria III », « feria III » et « feria IIII ».

Les autres occurrences concernent la vie quotidienne et les principales raisons de s'adresser à Dieu pour une occasion spéciale (l'accueil d'un évêque ou d'un roi), pour obtenir un bénéfice (pour la pluie, le beau temps, le pardon) ou pour prévenir un danger imminent ou possible (contre la guerre et la mort, et pour ceux qui entreprennent un voyage). Voici la liste des principales rubriques repérées.

De quacumque tribulatione

De siccitate - ad pluviam postulandam

De nimia pluvia - pro serenitate

De mortalitate

In tempore belli

De liberatione

De poenitentibus

Ad reliquias deducendas

De iudicio

Ad clericum faciendum

Ad regem/episcopum suscipiendum

Pro iter agentibus

De mensa

Les antiennes pour les saints. Les saints les plus importants reçoivent une antienne de procession (cf. tableau 11). Ce sont les saints Jean-Baptiste, Pierre et Paul et la Vierge Marie. Un bon nombre d'antiennes concerne le commun des saints, où l'on trouve des pièces pour les martyrs, les confesseurs, les vierges et tous les saints. Des cas particuliers peuvent concerner des saints dont la vénération est particulièrement importante pour telle ou telle église : ainsi, P1086 présente une antienne inédite pour saint Léonard (n. 579).

Critères d'édition

Le texte complet de chaque antienne est suivi de la liste des sources consultées, et précisément :

- de la référence à l'édition du CAO si présente ;
- de la référence à l'édition de l'AMS si présente ;
- de la référence à d'autres éditions (Poi, Non) et à des sources manuscrites.

Les sources dans lesquelles l'antienne est présente sont identifiées par un sigle écrit en caractères gras (cf. liste des sources). Chaque sigle est suivi de l'indication du feuillet ou de la page²² du manuscrit, ou du numéro de référence des éditions (Non et Poi), et, en italique, de l'occurrence liturgique telle qu'on la trouve dans le manuscrit. En l'absence de rubrique, l'occurrence liturgique est établie sur la base de la position des antiennes ou de leur sens à l'intérieur d'une collection d'antiennes, et donnée entre crochets. Les antiennes dont seulement l'incipit est présent dans un manuscrit, sont marquées par un astérisque (*) placé à côté de la référence au feuillet ou à la page.

Les versets sont signalés par l'indication [v.] placée après le numéro du répertoire.

Par exemple, dans le cas de Collegerunt pontifices, dont le verset est Unus autem, on aura :

168 Collegerunt pontifices et pharisei ...

644 [v. 168] Unus autem ex ipsis Caiphas nomine ...

Par ailleurs, la séparation des antiennes et des versets permet de gérer les cas ambigus. Si une pièce est toujours traitée comme verset, elle porte l'indication [v.] après le numéro de chaîne : par contre, nous avons pris le soin d'indiquer si, dans un manuscrit donné, ce verset est précédé par la rubrique antiphona. Si la nature d'une pièce est ambiguë, rien n'apparait après le numéro, et son statut est indiqué après le sigle de chaque source. L'antienne Crucifixum in carne (n. 186) en est un exemple.

Les manuscrits sont en générale foliotés ; les manuscrits Sg339 et E121 sont en revanche paginés.

Les antiennes qualifiées de « répons » ont également été signalées : nous avons introduit l'indication [R], soit à côté du numéro de répertoire, si l'identification est uniforme dans les manuscrits, soit à côté du sigle du manuscrit où le texte apparaît comme répons.

Les rubriques ont été transcrites telle qu'elles apparaissent dans les manuscrits. Toutefois, des choix se sont imposés lorsque les indications des rubriques ne sont pas très détaillées ou, au contraire, sont trop spécifiques. Ainsi, Pc65 est très détaillé pour ce qui est des déplacements pendant les processions à Plaisance : cette richesse se manifeste dans une profusion de rubriques. Pour le dimanche des Rameaux, nous avons maintenu l'indication générale « dominica in palmis » pour toutes les antiennes de cette occurrence, en négligeant les indications supplémentaires données par le manuscrit, qu'il serait intéressant de relever pour une étude ponctuelle.

Pc65, f. 174r-175r

Dominica in palmis donec palmae et olivae dantur

Pueri Hebraeorum tollentes 534

Pueri Hebraeorum vestimenta 535

Ab ecclesia sancti Antonini usque ad portam civitatis

Cum audisset populus 195

In introitu civitatis

Ingrediente domino 371 v. Cum audisset 196

Usque ad matrem ecclesiam

Collegerunt pontifices 168 v. Unus autem 644

Usque in chorum

Occurrunt turbae 483

En cas d'absence d'indication, nous nous sommes contentés d'indiquer qu'il s'agit d'une antienne de procession ; nous n'avons adopté une indication spécifique que lorsque la destination est évidente²³.

Par exemple, la série des antiennes de processions dans O222 (Novalèse) commence avec la rubrique *Incipiunt antiphonae processionales :* toutefois, elles sont disposées dans l'ordre de l'année liturgique. Pour cette raison les premières antiennes reçoivent dans le répertoire l'indication de l'occurrence [in adventu], même si elle ne figure pas dans le manuscrit.

Un deuxième apparat critique donne compte des variantes textuelles. Nous avons renoncé à rendre compte des variations orthographiques, ainsi que des variantes assimilables à des fautes de copie (cf. par exemple *ex illo* dans CAO 2254, dans le manuscrit *ex illum*). De même, nous n'avons pas noté les variantes non significatives, telles que *in ulnis suis l in ulnas suas* (cf. *Responsum accepit* 559).

Très souvent les antiennes se terminent par une ou plusieurs acclamations « alleluia ». Cette présence ne nous semblant pas significative, elle n'a pas été relevée dans l'apparat critique.

LISTE DES SOURCES

Editions

AMS = R.-J. HESBERT, Antiphonale missarum Sextuplex, d'après le graduel de Monza et les antiphonaires de Rheinau, du Mont-Blandin, de Compiègne, de Corbie et de Senlis, Bruxelles 1935.

CAO = R.-J. HESBERT, *Corpus Antiphonalium Officii.* voll. 1-6, Roma 1963-1979 (Rerum Ecclesiasticarum Documenta, Series Maior, Fontes, 7-12).

Non = J. M. Borders, Early medieval chants from Nonantola. Part III Processional Chants, Middleton 1996²⁴.

Poi = M.-N. COLETTE, Le répertoire des Rogations d'après un Processionnal de Poitiers (XVI^e siècle), Paris 1976.

Cette édition se base pour la plupart sur les manuscrits Rome, Biblioteca Nazionale Centrale, 1343 (Sessoriano 62), dont l'ordre des pièces est suivi, et Rome, Biblioteca Casanatense 1741. Il faut noter que certaines antiennes sont présentes seulement dans l'un ou l'autre manuscrit. Ainsi, se trouvent seulement dans le ms. Rc1741 les antiennes Dicant nunc iudei, Ex resurrectione, Venite omnes, Crucifixum in carne, Propter lignum, Exaudi deus, Domine imminuti sumus, Ambulate sancti dei ad locum, Conversus Petrus, Hic est discipulus ; seulement dans le ms. Rn1343 les antiennes Coeperunt omnes et Oti ton stauron.

Sources

A123 = Rome, Biblioteca Angelica, 123 (Graduel de Bologne, XI^e siècle, deuxième quart)²⁵

Al44 = Albi, Bibliothèque Municipale 44 (Graduel-Antiphonaire, IX-Xe siècle)26

C = Paris, BnF, lat. 17436 (Antiphonaire de Compiègne, IXe siècle)²⁷

Bn33 = Bénévent, Biblioteca Capitolare 33 (Missel, XIe siècle, début)28

Bn34 = Bénévent, Biblioteca Capitolare 34 (Graduel de Bénévent, XIIe siècle)29

Ch47 = Chartres, Bibliothèque Municipale, olim 47 (Graduel, Xe siècle)30

E121 = Einsiedeln, Stiftsbibliothek 121 (Graduel, Xe siècle)31

L239 = Laon, Bibliothèque Municipale 239 (Graduel Iorrain, Xe siècle)³²

O222 = Oxford, Bodleian Library, Douce 222 (Tropaire de Novalèse, XI^e siècle)

P776 = Paris, BnF, lat. 776 (Graduel de Moissac, XIe siècle)

P780 = Paris, BnF, lat. 780 (Graduel de Narbonne, XIe siècle)

P903 = Paris, BnF, lat. 903 (Graduel de Saint-Yrieix, XIe siècle, début)³³

P909 = Paris, BnF, lat. 909 (Tropaire de Saint Martial de Limoges, Xe siècle)

P1086 = Paris, BnF, lat. 1086 (Tropaire de Saint Léonard de Limoges, XIIe siècle)

P1121 = Paris, BnF, lat. 1121 (Graduel-Tropaire de Saint Martial de Limoges, XIe siècle)

Étude et fac-similé dans Le codex 123 de la Bibliothèque Angelica de Rome (xf siècle). Graduel Tropaire de Bologne, Berne 1969 (Paléographie Musicale, 18); voir aussi M. T. Rosa Barezzani - G. Ropa (edd.), Codex Angelicus 123. Studi sul graduale-tropario bolognese del secolo xi e sui manoscritti collegati, Cremona 1996.

J. A. EMERSON - L. COLLAMORE, Albi, Bibliothèque Municipale Rochegude, Manuscript 44: A Complete Ninth- Century Gradual and Antiphoner from Southern France, Ottawa 2002.

Edition dans Hesbert, Antiphonale Missarum Sextuplex, cit. n. 2.

²⁸ Fac-similé et étude dans *Le manuscrit VI 33 de l'Archivio arcivescovile de Bénévent (x-xf siècle)*, Berne 1983 (Paléographie Musicale, 20).

Fac-similé et étude dans Le Codex VI 34, cit. n. 17.

Fac-similé et étude dans Le Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres, Solesmes 1912 (Paléographie Musicale, 11).

Fac-similé et étude dans Le Codex 121, cit. n. 18.

Fac-similé et étude dans Le Codex 239 de la Bibliothèque de Laon, Solesmes 1909 (Paléographie Musicale, 10).

Fac-similé et étude dans Le Codex 903 de la Bibliothèque Nationale de Paris (xr siècle). Graduel de Saint-Yrieix, Solesmes 1925 (Paléographie Musicale, 13).

P2819 = Paris, BnF, lat. 2819 (Processional de Saint Martial de Limoges, XIe siècle)

Pc65 = Plaisance, Arch. S. Antonino 65 (*Totum* de Plaisance, XII^e siècle)

V334 = Cité du Vatican, BAV, Reg. lat. 334 (Processional de Sora, XIe siècle, fin)

Vc146 = Vercelli, Biblioteca Capitolare CXLVI (Graduel de Verceil, XIe siècle)

Vc161 = Vercelli, Biblioteca Capitolare CLXI (Graduel de Verceil, XIe siècle)

Vc162 = Vercelli, Biblioteca Capitolare CLXII (Graduel de Verceil, XII^e siècle, début)

Vc186 = Vercelli, Biblioteca Capitolare CLXXXVI (Graduel de Balerna, XI^e siècle, fin)

Sg339 = Sankt-Gallen, Stiftsbibliothek 339 (Graduel de Saint-Gall, Xe siècle, fin)34

Fac-similé et étude dans Le Codex 339, cit. n. 18.